

HOMMAGE AUX EQUIPAGES
DE LA SECTION AERIENNE DE GENDARMERIE DE BRON



Plaque commémorative située dans les locaux de la section à Bron

Lieutenant Bernard COLLARD

Bernard COLLARD est né le 13 juillet 1927 à Châlons en Champagne (Marne) où son père est officier en garnison.

A 19 ans, il rejoint le 8ème Régiment d'artillerie où il suit les cours des Elèves Officiers de de Réserve. Nommé Aspirant, il est affecté au 42ème Régiment d'artillerie de Rastatt. Il est promu Sous-Lieutenant, le 1er décembre 1949.

En tant que jeune officier de réserve, il intègre l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale, et en sort en novembre 1952 avec le grade et le statut de Sous-Lieutenant de Gendarmerie.

Affecté en Gendarmerie Mobile, il se porte volontaire pour suivre un stage de pilote d'hélicoptère. Il est le premier officier de Gendarmerie à être breveté pilote d'hélicoptère et compte parmi les 12 pionniers qui se portent volontaires pour servir en Indochine. Promu Lieutenant, le 5 novembre 1954, il quitte l'Indochine en 1955 pour être affecté en Afrique du Nord.

CERCLE AERONAUTIQUE LOUIS MOUILLARD

HOMMAGE AUX EQUIPAGES
DE LA SECTION AERIENNE DE GENDARMERIE DE BRON

Le 1er août 1957, le Lieutenant Collard est affecté à Lyon pour prendre le commandement de la Section Hélicoptère de la Gendarmerie de la 8ème région avec pour mission d'y mettre en place une Section Hélicoptère spécialisée en montagne.

Le 2 août 1957 survenait le drame dans le Massif du Mont Blanc.

Adaptation du texte de l'ouvrage du Lieutenant-Colonel Roger DROUIN 'L'Aventure au quotidien'

Le 10 juillet 1958, a eu lieu à l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie nationale, sous la présidence du Général d'Armées Ely, chef d'état-major général des armées, la cérémonie traditionnelle du baptême de la promotion 1957-1958 d'officiers de Gendarmerie, qui porte cette année le nom du

Lieutenant Bernard Collard

Après la revue des troupes, le Colonel Lanaud prononce l'allocution de baptême :

«..... En décidant cette année de donner à la promotion 1957-1958, le nom du Lieutenant Bernard Collard, chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la croix de la valeur militaire avec palme et étoile d'argent, et de la médaille d'honneur de la Gendarmerie, tombé victime du devoir à l'âge de 31 ans, alors qu'il accomplissait en hélicoptère une mission de sauvetage en montagne, le 2 août 1957, le ministre a voulu à la fois glorifier la mémoire d'un de nos meilleurs officiers de Gendarmerie et souligner l'universalité et la noblesse de la mission de protection et de secours, toutes de sacrifices, dévolue à notre Arme.

«....Comme vous, Messieurs les officiers élèves, le lieutenant Collard était passé par cette Ecole, attiré vers la Gendarmerie, par son désir ardent de se mettre tout entier et de la manière la plus désintéressée au service de l'armée et de la France, dans un corps perpétuellement en alerte, en paix comme en guerre.

«....Rien de surprenant à cela ! Fils d'officier, il avait été élevé au sein de notre grande et belle famille militaire, dans le culte du devoir, du courage, de la droiture, de tout ce qui est honnête, juste et beau. Cette forte empreinte de ses jeunes années et de son adolescence devait être impérative dans le choix de sa carrière.

«....Il était sous-lieutenant de réserve de l'Arme des transmissions, lorsque le ministre décida d'ouvrir par concours à un certain nombre de jeunes officiers de réserve les portes de notre Ecole, en vue de leur intégration dans les cadres actifs de la Gendarmerie.

«....C'est ainsi que le sous-lieutenant Collard, après un stage de 10 mois à Melun, est titularisé en qualité de sous-lieutenant de Gendarmerie en novembre 1952.

«....Sportif, enthousiaste, porté par sa nature généreuse vers le goût du risque, il allait devenir l'un des pionniers de l'emploi de l'hélicoptère dans la Gendarmerie. Il obtenait son brevet de pilote moins de 2 ans après son admission dans notre Arme. Pendant son séjour en Indochine, du mois d'août 1954 au mois d'avril 1955, il sert dans un groupement de formations d'hélicoptères et remplit les multiples missions aériennes, au cours desquelles il se révèle bien vite comme un pilote averti et remarquablement doué.

«....Peu après son retour d'Extrême-Orient, il est détaché en Algérie, toujours en qualité de pilote, au groupe d'hélicoptères de l'Armée de Terre à Sétif, cette héroïque formation dans laquelle sert son camarade Terracher, comme lui lieutenant de Gendarmerie, tombé au champ d'honneur au cours d'une mission aérienne et dont le nom a été donné à la promotion de vos anciens, Messieurs, le 10 juillet dernier.

HOMMAGE AUX EQUIPAGES

DE LA SECTION AERIENNE DE GENDARMERIE DE BRON

«...En Algérie, comme en Extrême-Orient, notre jeune camarade se fait remarquer par sa vive intelligence, son ardeur au travail, son goût des responsabilités, ses initiatives, son tempérament sérieux, calme, posé, très maître de soi, autant de qualités qui en font un chef accompli, méritant la confiance et la sympathie de tous.

«...Dès le 28 décembre 1955, il mérite la citation suivante, à l'ordre de la division, qui lui vaut l'attribution de la croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent :

'Excellent officier pilote ayant déjà fait ses preuves en Indochine.

'A continué en Algérie à remplir de nombreuses missions, d'évacuation sanitaire et de transport de commandos, pour lesquels il est toujours volontaire.

'S'est distingué dans des conditions les plus difficiles et les plus dangereuses, notamment le 1er septembre 1955 dans la région d'Arris, assurant ponctuellement sa mission, alors que son appareil était touché par les tirs des hors la loi.

'Mérite d'être cité en exemple pour son sang froid et son sens élevé du devoir'».

Il se signale encore tout particulièrement pendant les opérations montées pour la réoccupation du Guergoud, 2 au 5 juin 1956. Suivant les termes mêmes de la lettre de félicitations qui lui est décernée le 26 juin par le Général commandant la 19ème division d'infanterie et la zone Ouest :

'Il se dépense sans compter pour remplir les tâches multiples qui lui sont confiées, contribuant largement aux succès de quatre interventions hélicoptères et permettant, avec un autre officier pilote, le ravitaillement de trois bataillons pendant trois jours consécutifs aux endroits et au moment voulus, en dépit de difficultés techniques considérables'.

«...Désigné pour participer à un important stage de secours en montagne, le lieutenant Collard avait atterri à Chamonix, le 1er août 1957, aux commandes d'un hélicoptère Alouette II tout neuf, heureux à la pensée qu'il allait pouvoir, lui qui avait tant navigué si souvent et dans des conditions périlleuses au-dessus de montagnes d'Indochine et d'Algérie, étudier les conditions délicates du survol des chaînes alpines, aux courants à la fois si puissants et si divers.

«...Dès le lendemain de son arrivée à Chamonix, alors qu'il n'avait eu que le temps de procéder à deux reconnaissances au-dessus des immenses massifs enneigés et glacés, un message parvenu à 13 heures à l'Ecole nationale de Ski et d'Alpinisme signalait qu'un docteur âgé avait fait une chute grave non loin du nouveau refuge de l'Envers des Aiguilles à 2400 mètres d'altitude. Immédiatement, l'hélicoptère de la Gendarmerie, piloté par le Lieutenant Collard prenait l'air, emmenant à son bord en deux rotations successives, trois professeurs guides de l'Ecole et un C.R.S qu'il déposait le plus près possible du lieu de l'accident, malgré les difficultés que présentait l'atterrissage. Au cours d'un troisième voyage, l'officier ramenait à Chamonix le corps de l'infortuné médecin, en compagnie d'un des trois professeurs guides, puis il reprenait l'air tout seul pour aller, sa mission terminée, rechercher près du refuge de l'Envers des Aiguilles les trois autres sauveteurs. C'est au moment où, leur devoir accompli, ces quatre hommes courageux allaient regagner leurs foyers que l'Alouette II, dont le décollage s'était révélé difficile, vint heurter un piton rocheux, vraisemblablement poussé par un rabattant, irrésistiblement, malgré les efforts désespérés du pilote, et alla s'écraser au fond d'un ravin.

Extrait de l'Echo de la Gendarmerie n°37, 3ème trimestre 1958, transmis par Franck Roncaglia, Documentaliste au Musée de la Gendarmerie nationale à Melun.

HOMMAGE AUX EQUIPAGES
DE LA SECTION AERIENNE DE GENDARMERIE DE BRON

COLLARD, Bernard, Lieutenant à la 8ème légion de gendarmerie mobile a obtenu, pour ce fait, à titre posthume :

la croix de chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 5 mars 1958 ;

la médaille de la gendarmerie nationale par arrêté du 10 octobre 1957 ;

la médaille d'or, pour actes de courage et de dévouement, par décret du 17 janvier 1958.

Extraits du Mémorial de la gendarmerie -Livre d'Or 1923-1969, pages 299 et 300, adressés par l'Adj Rexaux Angéline du CABCOM EOGN.

Le jeudi 15 septembre 2005, le Général de division Jean-Pierre Vincent, commandant la région de gendarmerie de Provence Alpes Côte d'Azur, inaugure l'hélistation de la section aérienne de gendarmerie de Digne les Bains, implantée à Aiglun (Alpes de Haute Provence). Cette hélistation porte le nom de 'Lieutenant Collard'.

Le vendredi 06 avril 2012 a eu lieu la cérémonie de fin de stage du Brevet de Spécialiste Montagne au Centre National d'Instruction de Ski et d'Alpinisme de la Gendarmerie à Chamonix. Au cours de cette journée, étaient présents le général Renaud, le lieutenant-colonel Agresti, le colonel Leimbacher, Madame Collard et sa fille, ainsi que des pionniers du PGHM de Chamonix.

Les stagiaires avaient choisi comme parrain de promotion le Lieutenant Collard, première victime de la longue liste des gendarmes décédées pour servir la cause du secours en montagne. Cette formation a pour vocation principale d'apporter aux stagiaires les fondamentaux du métier de sauveteur en montagne.

Adjudant Bertrand SOULE
Maréchal des Logis Chef Guy LATREILLE

Le 15 juillet 1978, au lieu-dit 'Le Lavoir', sur la commune de Modane (Savoie), l'Alouette III SA-319B, n°2197, immatriculée F-MJBR, heurte une ligne électrique désaffectée et s'écrase au sol. Le bilan est tragique : un mort et un blessé grave sont retirés de l'épave. Malgré tout, l'hélicoptère est reconstruit par l'Aérospatiale et reprend du service avec le même code.

Le 11 août 1985, au cours d'un vol d'entraînement dans le massif de Haute-Maurienne, la même Alouette III s'écrase au pied d'une paroi rocheuse alors qu'elle décolle du Gand Argentier à 2560 mètres d'altitude. Des débris de l'appareil, les sauveteurs évacuent un blessé grave et trois morts, dont l'Adjudant Bernard Soulé, mécanicien et le Maréchal des Logis Chef Guy Latreille, le pilote. Cette fois-ci, l'hélicoptère ne sera plus remis en état.

Afin de rendre hommage à cet équipage, nous souhaitons connaître l'état des services de ces militaires. Un courrier adressé, en date du 12 janvier 2015, à Monsieur le Général de brigade Daniel Leimbacher, Commandant des Forces aériennes de la gendarmerie nationale, est resté à ce jour (octobre 2015) sans réponse.